

DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2024 ASSOCIATIONS

Nom de l'association : **Année de création** :

N° SIRET de l'association :

Fédération :

**A déposer
au plus tard
le 15 décembre 2023**

Président(e) :

Nom – Prénom :

Adresse.....

..... ☎

Adresse mail.....

Secrétaire

Nom – Prénom :

Adresse.....

..... ☎

Adresse mail.....

Trésorier(e)

Nom – Prénom :

Adresse.....

..... ☎

Adresse mail.....

Dépôt des dossiers par mail à comptabilite@st-colomban.fr

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- Bilan moral **et** bilan financier de l'année / la saison écoulée.
- Budget prévisionnel de l'année / saison en cours.
- Une attestation de la banque mentionnant la nature du ou des comptes de l'association et le montant des sommes disponibles.
- **Un R.I.B.** (à fournir absolument, même si vous en avez fourni un l'an dernier).
- Une attestation d'assurance pour votre association, pour la saison en cours ou l'année civile 2024.

Si les renseignements demandés ne sont pas fournis au plus tard le 15 décembre 2023, la commission se réserve le droit de ne pas étudier la demande de subvention 2024 ou de diminuer le montant de l'aide.

Protection des données personnelles : Les informations recueillies par la Mairie de Saint-Colomban à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique afin d'étudier votre demande de subvention. Ces informations ne sont pas transmises à des tiers. Ces données seront conservées durant 10 ans minimum à compter de votre envoi. Conformément au Règlement Général de Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : mairie@st-colomban.fr ou à l'accueil de la Mairie, 30 rue de l'Hôtel de Ville, 44310 Saint-Colomban.

Nombre d'adhérents de votre association :

Licenciés	Résidant à Saint-Colomban			Résidant hors commune		
	- 18 ans	Entre 18 et 60 ans	+ 60 ans	- 18 ans	Entre 18 et 60 ans	+ 60 ans
2021 ou 2021-2022						
2022 ou 2022-2023						
2023 ou 2023-2024						
Total						

Avez-vous engagé des animateurs ou professeurs rémunérés ? Oui Non

Nombre de salariés.....

Nombre de salariés en équivalent temps plein.....

Diplômé.....

Non diplômé

Avez-vous des animateurs bénévoles ? Oui Non

Nombre :

Animations organisées à Saint-Colomban pour l'année 2023 ? Oui Non

Si oui, combien et dans quel cadre :

- Tournois :
- Loto / Vide-greniers / Soirées :
- Autres (précisez) :

Animations prévues à Saint-Colomban pour l'année 2024 ? Oui Non

Si oui, combien et dans quel cadre :

- Tournois :
- Loto / Vide-greniers / Soirées :
- Autres (précisez) :

Faites-vous connaître la vie de votre association ?

- Bulletin municipal
- Site Internet et panneau lumineux de la commune
- Presse
- Radio
- Site internet de l'association
- Réseaux sociaux
- Autres (précisez) :

Utilisez-vous les locaux et équipements communaux ? Oui Non

- Salle de la Charmille
- Salle des Tilleuls
- Salle des Mauves
- Salle Bel Air
- Terrain de sport
- Salle de sport « Jamal Faouaïd » de l'espace Yannick Noah
- Salle de danse de l'espace Yannick Noah
- Autres (précisez) :

Evolution de l'association

Avez-vous un projet de manifestation **particulier** ? Oui Non

Si oui, lequel ?

.....

.....

.....

Quel est le coût moyen de l'équipement individuel pour la pratique de votre activité ?

.....

Quel montant est pris en charge par votre association dans cet équipement ?

.....

Prix moyen de l'adhésion/licences ?

Adulte :

Enfant :

Possédez-vous un compte sur livret ?

Oui

Non

Si oui, joindre une attestation de la banque mentionnant la nature du ou des comptes et le montant des sommes disponibles

Etablissement bancaire

Votre association a-t-elle subi un revers ayant entraîné des conséquences financières néfastes au cours de l'année écoulée ?

Oui

Non

Si oui, précisez

.....

.....

**Bilan de l'année en cours
Et budget prévisionnel pour l'année 2024**

La mairie recommande de présenter un budget prévisionnel à l'équilibre avec la subvention communale.

Trésorerie à ce jour :

Excédent :

Déficit :

Dépenses	Montant		Recettes	Montant	
	Année 2023	Prévisions 2024		Année 2023	Prévisions 2024
Somme reversée à la Fédération et autres organismes			Adhésions (nombre et montant) x €		
Achats de matériel pour l'activité			Autres participations		
Frais d'entretien et de réparation de bâtiments et de matériel			Subvention commune de Saint-Colomban		
Salaires et rémunérations diverses			Autres subventions		
Transports			Sponsors		
Repas, fêtes internes au club ou à l'association			Revenus des placements		
Frais de fonctionnement			Divers dont fêtes, soirées dansantes etc		
Autres (précisez)			Autres (précisez)		
Déficit antérieur reporté			Excédent antérieur reporté		
TOTAL			TOTAL		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Fait à Saint-Colomban, le.....
Le (la) Président(e)